

FORMATION INITIALE

Éducateur Spécialisé

Diplôme d'État — Niveau 6 (Grade Licence) — RNCP 42813

Accompagner des personnes, groupes ou familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion.



LE MÉTIER EN BREF

L'Éducateur Spécialisé est un professionnel du travail social qui accompagne des enfants, adolescents, adultes ou familles confrontés à des difficultés sociales, éducatives, psychologiques ou liées au handicap. Son action vise à favoriser l'autonomie, l'inclusion sociale, l'accès aux droits et le développement des capacités des personnes accompagnées, dans le respect de leur histoire et de leurs aspirations.

Secteurs d'activité

- Maisons d'enfants à caractère social (MECS)
- Instituts médico-éducatifs (IME)
- Structures de prévention
- Établissements hospitaliers, protection de l'enfance

Aptitudes clés

- Écoute, empathie, observation et analyse
- Travail en équipe, construction de partenariats
- Prise d'initiative, adaptabilité
- Bonne expression écrite

CONTENU DE LA FORMATION

36 mois — 1517h de formation théorique + 1925h de formation pratique (55 semaines de stage/employeur).

Blocs de compétences (BC)

BC1 — Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive

BC2 — Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation

BC3 — S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale

BC4 — S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social

INFOS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics : en poursuite d'études, salariés, demandeurs d'emploi, post-bac

PRÉREQUIS

Être titulaire du baccalauréat, d'un diplôme équivalent de niveau 4 ou du DAEU, et réussir la procédure de sélection.

NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau 6 — Diplôme d'État (Grade Licence)

CODE RNCP

RNCP 42813

DURÉE DU PARCOURS

36 mois — 1517h de formation théorique + 1925h de formation pratique

VOIES D'ACCÈS

- Formation Initiale
- Apprentissage
- Formation Continue

LIEUX DE FORMATION

Grenoble / Valence

RENTRÉE

À vérifier sur [ocellia.fr](https://www.ocellia.fr)

TARIF

- Formation initiale : prise en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Formation continue : nous consulter
- Alternance : nous consulter

ÉVALUATION & CERTIFICATION

Modalités d'évaluation

4 blocs de compétences validés indépendamment, valorisés à 180 ECTS pour l'obtention du DE ES et du grade licence. Les épreuves de contrôle continu sont effectuées tout au long du parcours, sans possibilité de compensation entre blocs.

Type de validation

Le DEES est un Diplôme d'État de niveau 6 délivré par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

VAE

Le DEES est accessible par la VAE, avec ou sans retour en formation, sur la base des expériences passées — vae.gouv.fr

DÉBOUCHÉS

Le DE ES permet d'exercer dans les secteurs de la protection de l'enfance, du handicap, de l'insertion sociale, de la santé ou de la justice. Avec l'expérience, évolution possible vers des fonctions de coordination, chef de service ou direction. Le grade licence permet aussi de poursuivre vers le CAFERUIS, le CAFDES, le DEIS ou un master.

MOBILITÉ

Ocellia propose une mobilité internationale aux apprenants souhaitant vivre une expérience de formation à l'étranger.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour tous les candidats

Étape 1 — Consulter les conditions et modalités d'inscription sur ocellia.fr

Étape 2 — Compléter le dossier de candidature en ligne, accompagné des pièces requises, Entretien de positionnement pour tous les candidats

Pour les alternants (apprentissage et professionnalisation)

Étape 1 et Étape 2

Étape 3 — Allez sur la page CFA d'Ocellia, remplir et déposer le dossier auprès du CFA

Étape 2 — Recherche d'un employeur

Étape 3 — Signature du contrat d'apprentissage

FINANCEMENT

- Etudiant / demandeurs d'emploi : Formation initiale prise en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Salarié du secteur privé : Compte Personnel de formation (CPF) , Transitions Pro, Plan de développement des compétences (employeurs)
- Alternance : Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Autofinancement
- Tarif : Nous consulter

Taux de réussite :
91,5 %

Candidatez dès maintenant sur ocellia.fr

Contactez l'admission : admission@ocellia.fr

Contactez notre CFA : apprentissage@ocellia.fr

CAMPUS LYON

20 rue de la Claire - CP 320
69337 Lyon cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

CAMPUS GRENOBLE

3 avenue Victor Hugo - BP 165
38432 Echirolles cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

CAMPUS VALENCE

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr

CAMPUS POLYNESIE

UPF - Campus d'Outumaoro
98717 Punaauia

40 80 39 97
contactpolynesie@ocellia.fr



Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 82.69.00313.69 auprès du préfet de la région Rhône Alpes. Code NAF : 8542Z – Siret 302 938 832 00045 – Déclaration d'Activité n° 82690031369

Cette formation est autorisée par la Région Auvergne Rhône Alpes qui concourt à son financement.

